

RECRUTEMENT EN CONTRAT LOCAL AVEC DETACHEMENT DIRECT

Le Lycée Franco-Australien de Canberra / Telopea Park School

<http://www.telopea.act.edu.au/fr>

www.facebook.com/lycee.franco.australien/

recrute **pour une prise de fonction au 17 juillet 2022:**

- VACANTS: deux postes d'enseignant(e)s français(es), **Professeur(e)s des écoles**, titulaires de l'Education Nationale française.
- VACANT : **un(e) Directeur-trice du Primaire / Conseiller-ère pédagogique**, titulaire de l'Education Nationale (Voir fiche de poste en annexe 1)
- VACANT: Un(e) enseignant(e) français(e) **Professeur(e) de Lettres – Philosophie**, titulaire de l'Education Nationale.
- SUSCEPTIBLE D'ETRE VACANT: 1 poste d'enseignant(e) français(e), **Professeur(e) des écoles**, titulaire de l'Education Nationale française
- SUSCEPTIBLE D'ETRE VACANT: Un poste d'enseignant(e) français(e) **spécialisé dans la prise en charge des élèves à besoins particuliers**, Professeur(e) des écoles, titulaire de l'Education Nationale française (Voir fiche de poste en annexe 2)
- SUSCEPTIBLE D'ETRE VACANT : un poste d'enseignant(e) français(e), **Professeur(e) de Sciences économiques et sociales** titulaire de l'Education Nationale en SES **avec complément de service en Mathématiques et/ou Histoire-Géographie**
- SUSCEPTIBLE D'ETRE VACANT: un poste d'enseignant(e) français(e), **Professeur(e) d'Histoire Géographie**, titulaire de l'Education Nationale
- SUSCEPTIBLE D'ETRE VACANT : 1 poste d'enseignant(e) français(e), **Professeur(e) de Physique-Chimie avec possibilité d'enseigner les mathématiques et la technologie en collège**, titulaire de l'Education Nationale

Pour candidater

Les candidatures se font par le formulaire en annexe 3, à compléter et à envoyer à l'adresse suivante : lfacrecrutement2022@gmail.com

Merci également de joindre les pièces suivantes sous format pdf :

- Curriculum Vitae
- Lettre de motivation
- Le dernier bulletin de visite *et dernier rapport d'inspection, d'avant sa suppression en 2016-17*
- Le dernier compte rendu de rendez-vous de carrière pour les collègues concernés
- Eventuel diplôme attestant du niveau d'anglais (Cambridge, IELTS, ...)

- *Le dernier avis de notation administrative et pédagogique, d'avant sa suppression en 2016-17*

Si votre candidature est retenue, il vous sera demandé de fournir d'autres documents dont un état des services (Primaire : à demander à la DASEN) ou une copie de votre fiche i-prof (Secondaire)

La date limite de réception des dossiers de candidature est fixée au 31 janvier 2022

Conditions générales d'emploi

Le LFAC/TPS est un établissement binational et bilingue de droit public australien.

Le contexte de ce lycée étant différent de celui des écoles françaises à l'étranger, de bonnes capacités d'adaptation sont requises pour y exercer.

Un bon niveau de connaissance et de pratique de l'anglais est nécessaire pour travailler en équipe avec les collègues australiens- niveau C1 / CECRL.

Le lycée est homologué par le Ministère français de l'Éducation Nationale.

Son administration et ses règles de fonctionnement (horaires et calendrier annuel) sont celles d'un établissement public de l'ACT (Australian Capital Territory).

<https://www.education.act.gov.au/public-school-life/term-dates-and-public-holidays>

Les agents recrutés signent un contrat avec « l'ACT Education Directorate » (département de l'éducation du Territoire de la Capitale Australienne. Par conséquent, les conditions de travail et de salaire offertes sont celles des enseignants de l'ACT (échelon 1.1 à 3.2 pour les postes d'enseignants).

<https://www.education.act.gov.au/working-with-us/benefits-and-support/payrates>

Une prime d'installation de 5.000 AU\$ est offerte aux professeurs nouvellement recrutés depuis l'étranger.

En fin de contrat, les sommes versées par l'employeur dans le cadre du fonds de pension (9.5% du salaire brut) sont recouvrables, soit environ 6% des salaires versés pendant la durée du contrat.

Les élèves préparent les examens français (Brevet, Bac), les diplômes australiens (Year 10 et Year 12 Certificate) et l'école suit les recommandations définies par l'IBO (International Baccalaureate Organisation) dans le secondaire australien.

Le Proviseur

Travailler à Telopea Park School / lycée franco-australien

Le Lycée Franco-Australien de Canberra, son statut

Le Lycée Franco-Australien propose une scolarité bilingue de la Grande Section jusqu'à la Terminale. Les élèves sont scolarisés dans l'enceinte de Telopea Park School jusqu'au premier semestre de Première, et ensuite à Narrabundah College.

Ces deux établissements sont des établissements de droit public australien. Ils sont administrés par l'ED (Education Directorate) qui dépend lui-même du gouvernement de l'ACT (Australian Capital Territory). Le Lycée Franco-Australien de Canberra est donc hébergé au sein de deux structures australiennes.

Cette école a pour objectifs d'assurer un enseignement bilingue de qualité, en français et en anglais, et de promouvoir le bilinguisme dans son programme scolaire.

Le Lycée Franco-Australien de Canberra est **homologué par le ministère de l'Éducation nationale**, ce qui signifie que son enseignement est reconnu conforme aux programmes en vigueur en France. Il assure la préparation aux mêmes examens et diplômes (brevet et baccalauréat général) et est soumis au contrôle de l'Inspection générale de l'Éducation Nationale.

Telopea Park School (1550 élèves à la Rentrée de février 2021) comporte une section primaire de la Grande section à la Sixième, entièrement bilingue, et une section secondaire de la 5ème à la Première (semestre 1) (Year 7 à Year 10). Au primaire, les programmes font l'objet d'une harmonisation entre les programmes français et australiens.

Le LFAC, organisation hiérarchique

Cette structure, binationale et bilingue, administrée par les autorités éducatives australiennes, est dotée d'une organisation hiérarchique double.

Le Principal australien est chef d'établissement, responsable légal et juridique pour l'ensemble de l'établissement primaire et secondaire, courant bilingue et courant anglais, auprès des autorités australiennes. Il est assisté de trois adjoints (Deputy Principal), une pour le primaire, une pour le secondaire et un en charge notamment du personnel sur la totalité de la structure.

Le Provisieur est le chef d'établissement français nommé par l'AEFE. Il est le supérieur hiérarchique de l'ensemble de l'équipe française, primaire et secondaire. Il en assure le recrutement et le suivi de carrière. Il est garant du respect des enseignements des programmes français et en assure le pilotage en collaboration avec l'équipe de direction. Il représente l'administration française au sein de l'établissement. Il est assisté d'un directeur/d'une directrice pour le Primaire / 'conseiller/ère pédagogique'. Celui/Celle-ci coordonne l'activité pédagogique de la partie primaire française. Il/Elle fait partie de l'équipe de direction du primaire comme de l'équipe de direction de l'établissement. Le Provisieur est également assisté d'une Provisiure adjointe (French Bac Coordinator) en charge notamment des Premières et des Terminales sur le deuxième site, Narrabundah College.

Les enseignants français « Recrutés Locaux » sont recrutés par le Lycée franco-australien de Canberra pour travailler dans le cadre du Département de l'Éducation du Territoire de la Capitale de

l'Australie avec lequel ils signent un contrat d'une durée de deux ans, renouvelable deux fois sous certaines conditions.

Ce contrat ouvre droit à une **demande de détachement administratif** auprès du Ministère de l'Éducation nationale française, lorsque l'enseignant est titulaire français et que la demande est faite avant le 31 mars, date précédant son recrutement au milieu de l'année scolaire australienne.

Contrairement à la grande majorité des établissements français à l'étranger qui sont gérés par un Conseil de Gestion parentale, le Lycée franco-australien de Canberra est un établissement public australien. La législation en vigueur dans l'ACT s'applique donc intégralement au fonctionnement de l'établissement. Celui-ci est financé par le gouvernement australien et l'Etat français.

La culture du Lycée Franco-Australien de Canberra

L'environnement éducatif de l'établissement est de culture anglo-saxonne ; il est caractérisé par une grande participation des parents dans la vie de l'école. L'établissement est complexe : il n'est ni français, ni australien, sans doute les deux à la fois, mais il fonctionne suivant la législation australienne.

Il est donc essentiel de :

- faire preuve d'une grande ouverture d'esprit en acceptant qu'un système éducatif puisse avoir des caractéristiques différentes du système français ;
- faire preuve de capacités d'adaptation ;
- travailler en équipe et en particulier avec ses collègues australiens ;
- être ouvert et disponible à l'ensemble des partenaires de la communauté scolaire

Enfin, une **bonne maîtrise de la langue anglaise- niveau C1- est nécessaire** est indispensable pour une intégration réussie au sein de la communauté scolaire et dans la vie locale australienne.

Le conjoint et le visa de travail

Le visa obtenu (403) permet au conjoint ou au partenaire de travailler en Australie.

**ANNEXE 1
FICHE DE POSTE****VACANT : Responsable de la section primaire française du lycée franco-australien de Canberra/
Telopea Park School****Contexte de l'établissement**

Le lycée franco-australien de Canberra/ Telopea Park School est un établissement binational et bilingue créé en 1984 à la suite d'un accord bi-gouvernemental.

L'établissement public australien scolarisera en Primaire, à la rentrée australe de février 2022, 580 élèves répartis en 27 classes, de la Grande Section de maternelle jusqu'au niveau 6^{ème} inclus, conformément à la structure primaire des écoles du Territoire de la Capitale Australienne (ACT).

L'école dispense un programme harmonisé (français / australien) et bilingue assuré par des enseignants français et australiens pour un public à 80% anglophone.

La direction de l'ensemble de l'école primaire incombe à une Principale-adjointe australienne sous la responsabilité de la Principale australienne responsable pour les autorités locales australiennes de Telopea Park School (primaire et secondaire), et du Proviseur français du Lycée franco-australien de Canberra.

Missions du/de la responsable - Directeur/-trice - Conseiller/ère pédagogique du Primaire français

- Elaboration et gestion des emplois du temps des enseignants de la GS à la 6^{ème}
- Organisation des remplacements des enseignants français du primaire
- Animation et coordination de l'équipe pédagogique primaire franco-australienne
- Harmonisation des programmes français et australien, requérant une expertise pédagogique avérée
- Formation continue des enseignants : formations pédagogiques collectives, suivi individuel des enseignants et de leur développement professionnel.
- Membre de la cellule de formation continue, de la commission consultative de recrutement local et du Conseil Ecole-Collège-Lycée.
- Membre de l'équipe de direction française du lycée franco-australien de Canberra

- Gestion des inscriptions des élèves de la GS maternelle à la sixième
- Mise en place et suivi des évaluations nationales diagnostiques françaises
- Animation des conseils de cycle et des maîtres
- Suivi des élèves à besoins particuliers
- Organisation de l'échange culturel et linguistique avec un collège de Nouvelle Calédonie (6°)
- Organisation des manifestations autour de la semaine de la langue française et de la francophonie, de projets liés aux priorités locales/de zone/ nationales

- Liaison avec l'école primaire australienne partenaire, proposant un programme d'immersion en langue anglaise pour les primo-arrivants et avec l'école maternelle franco-australienne de Red Hill
- Liaison avec d'autres partenaires sur Canberra : association des parents d'élèves, ambassade de France et ambassades des pays francophones, Alliance Française
- Participation et animation au sein de l'Association Australienne des Ecoles Bilingues Français-Anglais (AAFEBS)
- Relation avec l'AEFE zone Asie-pacifique et plus particulièrement l'IEN et le conseiller pédagogique de zone (informations, enquêtes, comptes rendus des évaluations nationales, projets, formation...)

Compétences et qualités requises

Le travail du/ de la responsable - Directeur/-trice - Conseiller/ère Pédagogique s'effectue en collaboration étroite avec l'équipe d'encadrement du Primaire sous l'autorité du Proviseur, responsable du lycée franco-australien de Canberra, pour les autorités françaises et de la Principale australienne responsable pour les autorités locales australiennes de Telopea Park School.

Membre à part entière de l'équipe de direction française, la/le responsable devra démontrer un sens aigu des relations humaines et une loyauté sans faille vis-à-vis du Proviseur français, du Principal australien et des autres membres de l'équipe de direction.

Ce poste appelle donc la mise en œuvre de compétences spécifiques avérées, notamment dans les domaines du pilotage pédagogique, du partenariat et de la gestion des ressources humaines et ce, dans le cadre très spécifique de l'établissement.

Le/la candidat/e devra avoir une expérience de direction d'école. La détention d'un CAFIPEMF et d'une expérience à l'étranger sera appréciée.

Une réelle disponibilité, une grande capacité d'adaptation et de travail en équipe dans un contexte bilingue et biculturel ainsi qu'une excellente maîtrise de l'anglais (90% des réunions se déroulent en anglais) sont des conditions indispensables à la réussite dans ce poste tout aussi exigeant que très enrichissant.

ANNEXE 2**FICHE DE POSTE****SUSCEPTIBLE D'ÊTRE VACANT : Enseignant(e) français(e) spécialisé dans la prise en charge des élèves à besoins particuliers, professeur(e) des écoles, titulaire de l'Education Nationale française****Descriptif du poste**

Prise en charge en français des élèves à besoins éducatifs particuliers de la Grande Section à la 6^{ème} (troubles d'apprentissage en lecture/écriture et en mathématiques – pas de soutien FLE/FLSco), dans le cadre de la « Classe Bonus » de l'école primaire du Lycée franco-australien de Canberra/Telopea Park School et possibilité d'un complément de service d'enseignement

- Observations en classe et évaluation des difficultés des élèves suite à un signalement par l'enseignant
- Définition et révision/actualisation des objectifs individuels de chaque élève et des compétences à travailler pour la période de prise en charge
- Formation de groupes de besoins et conception de l'emploi du temps de ces groupes
- Création et mise en œuvre d'outils adaptés aux besoins spécifiques de chaque élève et transfert de ces outils en classe
- Rédaction du Projet Pédagogique Individuel communiqué à l'enseignant de l'élève, qui définit les objectifs à long terme, déclinés en objectifs à court terme, et qui précise les moyens, les adaptations, les aides et les progrès
- Participation à la rédaction de l'ILP (*Individual Learning Plan* – en anglais)
- Collaboration avec les enseignants (recommandations et mise en place des outils adaptés)
- Communication avec les familles
- Participation aux réunions *Special Needs* (une réunion par semaine) et aux réunions ILP (suivant les besoins)
- Participation aux rencontres parents-enseignants, aux conseils de cycle et autres réunions des enseignants
- Rédaction des bulletins scolaires spécifiques à la Classe Bonus : bulletins par compétences, mesurant les progrès par rapport aux objectifs posés et aux compétences travaillées durant la période

- Surveillance de récréations (trois surveillances par semaine)
- Possibilité d'un complément de service d'enseignement

Type de poste :

- Poste à temps plein – 21 heures hebdomadaires devant élève-
- Enseignement en salle de classe dédiée avec des petits groupes d'élèves extraits de leur classe pour une à deux périodes de 50 minutes par jour

Qualifications, compétences et qualités requises

- Diplôme : CAPSAIS / CAPASH (ou CAPPEI) – l'option D (*troubles des fonctions cognitives*) et l'option E (*aides spécialisées à dominante pédagogique*) seraient les mieux adaptées au profil de poste ; cependant les autres options (A, B, C, F, G) pourraient également convenir.

ET/OU

- Expérience d'enseignement en CLIS ou en ULIS (éventuellement en IME ou ITEP), d'au moins une année scolaire – pas de remplacement(s) ponctuel(s).

Une réelle disponibilité, une grande capacité d'adaptation et d'écoute, un travail en équipe dans un contexte bilingue et biculturel ainsi qu'une excellente maîtrise de l'anglais (90% des réunions se déroulent en anglais) sont des conditions indispensables à la réussite dans ce poste tout aussi exigeant que très enrichissant.

ANNEXE 3

CANDIDATURE A UN POSTE D'ENSEIGNANT

JUILLET 2022

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Poste demandé :

Nom : Prénom (s) :

Date de naissance :

Courriel :

Téléphone :

Situation familiale :

Adresse :

Nom, prénom, date de naissance et profession du conjoint/partenaire :

Noms, prénoms, dates de naissance des enfants, leur niveau de scolarisation actuel :

1.

2.

3.

4.

Grade (1) : Agrégé Certifié Professeur des écoles Autre

Echelon : Date de titularisation :

Date de la dernière inspection/ visite :

Note pédagogique : Note administrative : (d'avant 2016-17)

Niveau d'anglais : Parlé (1) TB B Moyen Lu (1) TB B Moyen Ecrit (1) TB B Moyen

(1) Entourer la réponse adéquate

Diplômes universitaires (nom/université/durée d'études/année d'obtention) :

1.

2.

3.

Qualifications complémentaires susceptibles d'étayer votre candidature :

Expérience professionnelle (en commençant par l'année en cours)

Années	Nom de l'établissement (Ecole / Collège / Lycée)	Département/Pays	Classes/Disciplines enseignées